

NUTRITION ANIMALE

# SANIBLANC Litières

DÉSINFECTANT ET ASSÉCHANT POUR  
LITIÈRES ANIMALES



## OBJECTIFS

- Assainit les litières
- Lutte contre l'apparition des boiteries
- Emission de poussière réduite
- Efficace sur la dermatite digitée !
  - Désinfectant ( di-hydroxyde de calcium)
  - Asséchant complexe minéral absorbant)
  - Expectorant (eucalyptus)



Utilisation en pédiluve à sec – Efficace contre l'apparition des dermatites



VOTRE NÉGOCE AGRICOLE INDÉPENDANT

PÉPIT

SPÉCIALITÉS NUTRITIONNELLES & DIÉTÉTIQUES

# SANIBLANC Litières



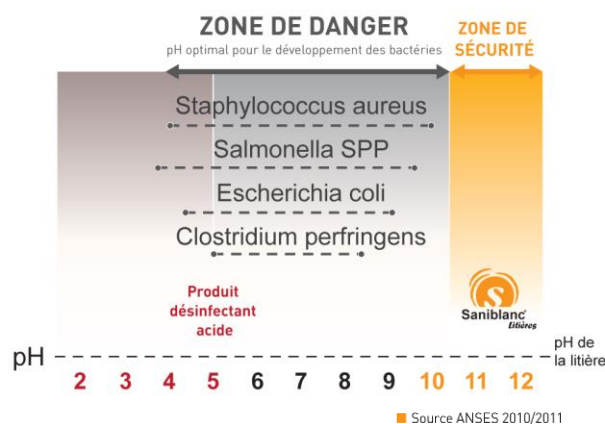
**SANIBLANC Litières** limite le développement des pathogènes. Grâce aux effets combinés désinfectant et asséchant (enregistrement biocide PT3N°11394).

**SANIBLANC Litières** vous permet de garder une **litière saine et sèche** plus longtemps pour le confort de vos animaux et de faire de réelles économies (paille, vétérinaire, qualité du lait, etc...)

90 % des élevages laitiers français sont touchés par la maladie de Mortellaro (source GDS 2013). **SANIBLANC Litières** utilisé en pédiluve à sec est un moyen rapide, simple et efficace pour limiter les boiteries infectieuses en particulier la dermatite digitée.

## Vos litières hors de danger !

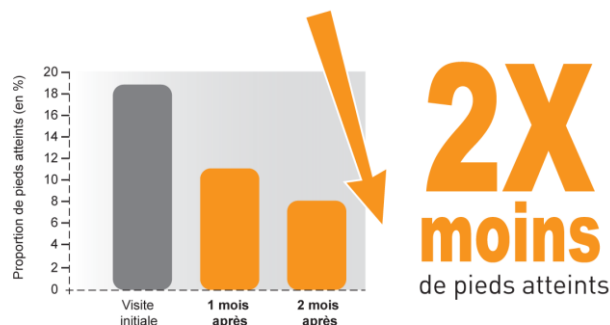
**10** C'est le pH de la litière qui limite voire stoppe la prolifération des bactéries pathogènes, champignons et virus. **Saniblanco Litières**, contrairement aux produits acides, remonte le pH en zone de sécurité.



## Efficace sur la dermatite digitée !

Etude grande échelle (332 animaux)

**Saniblanco Litières** a été utilisé 2 jours consécutifs 2 fois par mois.



Etude menée par GDS et Oniris

## MODE D'EMPLOI

Désinfectant, asséchant de litières

**Epandre avant paillage ou sur litières souillées**

**Ne pas appliquer seul sur logette**

1 à 1,5 kg par UGB par semaine en aire paillée

200 à 300 g/logette une à deux fois par semaine ( en bout de logette)

100 à 200 g/tête/semaine (ovins, caprins)

Volailles 100 à 200g par m<sup>2</sup> une à deux fois par semaine

En pédiluve à sec :

Remplir le pédiluve sur 10 à 15 cm d'épaisseur

Mettre le pédiluve dans un passage forcé pour l'animal (ex : sortie de salle de traite)

Faire passer les vaches dans le pédiluve 2 fois par jour, pendant 2 jours consécutifs, 2 fois/ mois\*

\* Une nettoyage des sabots permet une meilleure efficacité du produit



**SIMPLE**  
2 jours consécutifs  
2 fois par mois